

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
DE REGION NOUVELLE AQUITAINE**

46 avenue du Général de Larminat
33000 Bordeaux
SIREN 130 027 923

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux élus de la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION NOUVELLE AQUITAINE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION NOUVELLE AQUITAINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français applicables aux chambres de métiers, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION NOUVELLE AQUITAINE à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les notes « Facturation OPCO » de l'annexe aux comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des produits en lien avec la facturation des OPCO. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables appliquées, nous avons contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour l'évaluation des produits constatés d'avance et des factures à établir et nous nous sommes assurés qu'une information appropriée était donnée en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la commission des finances et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux élus.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'établissement relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION NOUVELLE AQUITAINE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION NOUVELLE AQUITAINE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION NOUVELLE AQUITAINE.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION NOUVELLE AQUITAINE à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac, le 22 juin 2026

Les commissaires aux comptes

@COM AUDIT
Jérôme COUTAND

EXCO ECAF
Christelle NGUEMA EYA

BILAN

Présenté en Euros

ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	7 949 815	2 831 163	5 118 652	5 356 610	- 237 958
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	3 249 619	2 382 183	867 436	995 044	- 127 608
Immobilisations incorporelles en cours	77 587		77 587	70 022	7 565
Avances et acomptes				66 717	- 66 717
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	3 418 932	385 167	3 033 765	3 110 868	- 77 103
Constructions	175 982 744	87 000 017	88 982 727	86 803 216	2 179 511
Installations techniques, matériel et outillage industriels	46 646 840	37 654 808	8 992 032	9 241 262	- 249 230
Autres immobilisations corporelles	35 285 558	30 583 256	4 702 302	5 088 712	- 386 410
Immobilisations corporelles en cours	7 441 304		7 441 304	9 741 740	-2 300 436
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées	3 159 281		3 159 281	3 016 073	143 208
Autres titres immobilisés				107	- 107
Prêts	466 381		466 381	490 953	- 24 572
Autres	96 416		96 416	77 864	18 552
TOTAL (I)	283 774 476	160 836 593	122 937 883	124 059 187	-1 121 304
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	236 204		236 204	288 481	- 52 277
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	21 795 879	7 431 892	14 363 986	15 401 788	-1 037 802
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	9 343 428	3 352 722	5 990 706	5 447 775	542 931
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	70 935 994		70 935 994	72 073 354	-1 137 360
Charges constatées d'avance	1 260 613		1 260 613	1 467 997	- 207 384
TOTAL (II)	103 572 118	10 784 614	92 787 503	94 679 396	-1 891 893
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	387 346 594	171 621 208	215 725 386	218 738 583	-3 013 197

BILAN(SUITE)

Présenté en Euros

PASSIF

FONDS PROPRES

Fonds propres sans droit de reprise

. Fonds propres statutaires

. Fonds propres complémentaires

Fonds propres avec droit de reprise

. Fonds statutaires

. Fonds propres complémentaires

Ecart de réévaluation

Réserves

. Réserves statutaires ou contractuelles

. Réserves pour projet de l'entité

. Autres

Report à nouveau

Excédent ou déficit de l'exercice

Situation nette (sous total)

Fonds propres consommables

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL (I)

FONDS REPORTES ET DEDIES

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds dédiés

TOTAL (II)

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)

DETTES

Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières diverses

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes des legs ou donations

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL (IV)

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL PASSIF

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser

. acceptés par les organes statutairement compétents

. autorisés par l'organisme de tutelle

Dont en nature restant à vendre

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires	41 540 016	42 203 215	- 663 199
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles	7 259 703	7 259 703	
. Réserves pour projet de l'entité	61 643 487	52 101 888	9 541 599
. Autres	-1 755 783	-1 755 783	
Report à nouveau	12 356 014	12 356 014	
Excédent ou déficit de l'exercice	4 639 701	8 137 771	-3 498 070
Situation nette (sous total)	125 683 138	120 302 809	5 380 329
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	44 420 499	40 444 413	3 976 086
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	170 103 637	160 747 222	9 356 415
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques	4 759 267	5 706 751	- 947 484
Provisions pour charges	2 737 771	2 672 911	64 860
TOTAL (III)	7 497 038	8 379 662	- 882 624
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 724 571	10 857 749	-4 133 178
Emprunts et dettes financières diverses	106 210	100 476	5 734
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 546 754	8 696 315	-1 149 561
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	12 435 993	13 227 391	- 791 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 306 441	1 389 145	- 82 704
Autres dettes	3 038 788	3 579 931	- 541 143
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	6 965 955	11 760 691	-4 794 736
TOTAL (IV)	38 124 711	49 611 699	-11 486 988
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	215 725 386	218 738 583	-3 013 197
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF

Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
---	---	-----------

ENGAGEMENTS DONNES

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	360 502	297 860	62 642	21.03
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	103 000 913	100 312 417	2 688 496	2.68
. dont parrainages	1 170 356	1 734 319	- 563 963	-32.52
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	12 529 176	12 958 187	- 429 011	-3.31
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	14 027 628	10 901 593	3 126 035	28.68
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	18 860 646	19 960 769	-1 100 123	-5.51
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	148 778 865	144 430 826	4 348 039	3.01
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises		11 850	- 11 850	-100
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	29 116 196	29 265 988	- 149 792	-0.51
Aides financières	44 167	36 158	8 009	22.15
Impôts, taxes et versements assimilés	4 827 482	4 885 808	- 58 326	-1.19
Salaires et traitements	59 327 886	59 412 161	- 84 275	-0.14
Charges sociales	27 678 897	27 550 539	128 358	0.47
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 919 764	13 465 991	3 453 773	25.65
Dotations aux provisions	3 148 455	2 615 842	532 613	20.36
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	3 877 703	3 860 686	17 017	0.44
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	144 940 550	141 105 023	3 835 527	2.72
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	3 838 315	3 325 803	512 512	15.41
PRODUITS FINANCIERS				
De participations	5	5		N/S
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	1 629 267	2 062 719	- 433 452	-21.01
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	63 208	9 147	54 061	591.02
Différences positives de change	76	76		N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 692 555	2 071 866	- 379 311	-18.31
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		63 208	- 63 208	-100
Intérêts et charges assimilées	116 571	126 860	- 10 289	-8.11
Différences négatives de change	307	1 303	- 996	-76.44
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	116 878	191 371	- 74 493	-38.93

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	1 575 677	1 880 495	- 304 818	-16.21
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I – II + III – IV)	5 413 992	5 206 298	207 694	3.99
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	157 922	5 362 911	-5 204 989	-97.06
Sur opérations en capital	1 151 109	520 051	631 058	121.35
Reprises sur provisions et transferts de charges	84 106	5 257	78 849	N/S
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 393 137	5 888 220	-4 495 083	-76.34
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	326 655	2 192 425	-1 865 770	-85.10
Sur opérations en capital	1 409 645	332 998	1 076 647	323.32
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 736 300	2 525 423	- 789 123	-31.25
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-343 163	3 362 797	-3 705 960	-110.20
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	431 128	431 324	- 196	-0.05
Total des produits (I + III + IV)	151 864 557	152 390 911	- 526 354	-0.35
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	147 224 856	144 253 141	2 971 715	2.06
EXCEDENT OU DEFICIT	4 639 701	8 137 771	-3 498 070	-42.99
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
TOTAL				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
TOTAL				

ANNEXES 2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 217 481 168,56 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 4 639 700,86 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/06/2026 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les principaux événements suivants ont eu lieu sur l'exercice 2025 :

- Des investissements importants ont été mis en services sur l'exercice pour un montant global de 9 M€. Dont : 8M€ pour le CFA du 47 et 1 M€ pour celui du 79.
- Des sorties d'immobilisations ont également eu lieu pour un montant global de 3 M€. Dont vente Solferino pour 2.4 M€, Destruction du CFCM du 87 pour 0.2 M€ et vente Rue Belfort pour 0.2 M€.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément au référentiel comptable applicable aux chambres de métiers (arrêté du Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme en date du 20 décembre 2012).

2. MODALITES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CLOS LE 31/12/2025

Les comptes de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Nouvelle-Aquitaine de l'exercice clos le 31 décembre 2025 correspondent aux comptes des départements 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86, 87 et du siège de la CMAR.

3. CHANGEMENT D'ESTIMATION

Les indemnités de départ à la retraite des personnels de la CMAR NA éligibles, font l'objet d'une provision au passif des comptes de la CMAR NA.

Dans les comptes 2025, cette provision a fait l'objet d'un changement d'estimation à l'initiative de CMA France. Le calcul du montant de ces indemnités inclut notamment des hypothèses de mortalité et de rotation des effectifs, ainsi qu'une actualisation des sommes en date du 31/12/2025.

Ce changement d'estimation a conduit à une reprise de provision de 0,8 M€ dans les comptes 2025.

4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges à l'exception de certains frais (financiers).

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

Type d'immobilisations	durée d'usage en années	taux d'amortissement en %
Logiciels	3	33%
Immonilisations incorporelles	5	20%
Aménagements de terrains	10	10%
Constructions :		
- Gros œuvre	30	3%
-VRD, plomberie	25	4%
- Espaces verts	20	5%
- Charpente	30	3%
- Couverture, isolant	15	7%
- menuiserie exterieurs/intérieur	25	4%
- Serrurerie	25	4%
-Platre, cloisons-plafonds	15	7%
- revetements de sol	30	3%
- Electricité	25	4%
- Peinture	10	10%
- équipements sécurité	15	7%
- Ascenceurs	15	7%
- Façade	10	10%
- Voirie	25	4%
- Honoraires travaux	21	5%
Installation, agencement, aménagement divers	10	10%
matériel et outillage	5	20%
Matériel de transport	4	25%
Matériel de bureau	5	20%
Matériel informatique	3	33%
Mobilier	10	10%
Autres matériels	5	20%

Le Centre de Formation des Apprentis (dit « Institut des Saveurs») de la section Gironde situé rue du Cardinal Richaud à Bordeaux a été mis en service le 2 janvier 2016.

Le coût de construction des bâtiments a fait l'objet d'une répartition par composant sur la base des informations communiquées par le cabinet en charge de la maîtrise d'ouvrage. Les durées d'amortissement retenues pour chacun des composants se présentent comme suit :

- 40 ans pour les composants «fondations spéciales» et «gros œuvres»,
- 30 ans pour les composants «charpente bois», «couverture», «menuiseries extérieures en alu», «cloisons plafonds», «menuiseries intérieures», «électricité courante» et «plomberie/chauffage»,
- 25 ans pour le composant «façades»,
- 20 ans pour les composants «voies/raccordements/routes», «serrurerie», «faux plafonds», «revêtements de sols durs» et «ascenseurs»,
- 15 ans pour le composant «cuisine»,
- 10 ans pour les composants «revêtements de sols souples», «agencements», «peintures/revêts/muraux», «signalétique», «aménagements amphithéâtre » et «espaces verts».

Le coût total des travaux de construction, terrains compris (mais hors équipements), s'est élevé à 22,3 millions d'euros.

Conformément au référentiel comptable applicable aux chambres de métiers, les subventions d'investissements sont inscrites au passif du bilan et sont reprises en résultat suivant la durée d'amortissement des actifs financés. Les terrains ne faisant pas l'objet d'un amortissement, la quote-part de subventions affectées à l'acquisition du terrain est reprise en résultat sur une période de 10 ans. La quote-part de subvention d'investissement reprise en résultat est comptabilisée en produits d'exploitation.

➤ **Fonds de commerce**

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

➤ **Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité, appréciée par la direction de la CMAR NA sur la base de différents critères tels que la situation nette et les plus-values latentes sur les actifs immobiliers.

➤ **Stocks et en-cours**

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût de production incluant le coût d'acquisition des fournitures consommées et les charges directes et indirectes de production (hors frais financiers).

Une dépréciation est constituée lorsqu'à la clôture de l'exercice le coût d'entrée du stock excède la valeur nette probable de réalisation déterminée selon les conditions du marché.

➤ **Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

Concernant les créances clients, une règle de mise en contentieux centralisée a été mise en place ; une méthodologie de provision concernant les partenaires OPCO a été établie au niveau du siège (provision de 100% pour les créances au-delà de 12 mois).

➤ **Opérations en devises**

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

À la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ **Taxe pour frais de chambre de métiers**

Comme le prévoit le référentiel comptable applicable aux chambres de métiers la taxe pour frais de chambre de métiers est enregistrée en compte 757400 Taxe pour Frais de Chambre.

Nous vous précisons également que le montant de la taxe d'apprentissage en attente de report d'utilisation au 31.12.2025 s'établit à 0 euro contre 1.404 milliers d'euros au 31.12.2024 (#467410). Cette somme a été utilisée pour financer des investissements.

➤ **Engagements en matière de retraite**

Option retenue : La structure comptabilise ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1er avril 2003 : le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 « Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées » (P.B.O).

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2025 est de 3,96 %.

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 67 ans et incluent les charges sociales.

La provision pour engagements retraite inscrite dans les comptes au 31 décembre 2025 s'élève à 1 875 milliers d'euros.

➤ **Facturation OPCO**

Principe :

Pour chacun des nouveaux apprentis, le CFA fait parvenir à l'OPCO concerné le contrat d'apprentissage.

Après étude, celui-ci renvoie à l'établissement un accord de prise en charge indiquant le montant et les modalités de prise en charge. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que le CFA peut facturer sa prestation de formation selon les règles définies par l'OPCO.

Clôture : produits constatés d'avance / factures à établir :

Selon la date du contrat de l'apprenti et les échéances de facturation déterminées par l'OPCO, il convient à la clôture :

- D'enregistrer un produit constaté d'avance pour la quote-part de la dernière échéance facturée qui concerne l'exercice suivant si celle-ci est échelonnée sur les périodes N / N+1. Le calcul du produit est effectué au prorata-temporis.
- D'enregistrer une facture à établir pour la quote-part de l'échéance qui concerne l'exercice en cours mais qui ne sera facturée qu'en N+1. Le calcul du produit est effectué au prorata-temporis.

➤ **Subventions**

Principe :

Les produits de subventions sont enregistrés selon le taux de réalisation connu du programme à la date de l'établissement de l'arrêté comptable. Si le bilan de l'action est terminé, c'est le taux de réalisation définitif qui est retenu. Si le bilan de l'action n'est pas connu, ou s'il s'agit d'une action pluriannuelle, le taux de réalisation retenu est fonction de l'entretien réalisé avec le pilote de l'action qui communique toutes les informations nécessaires à la détermination d'un taux provisoire.

Clôture : dépréciation des subventions :

À la clôture, est constaté un risque de ne pas recouvrir l'ensemble des subventions :

Pour les subventions de l'exercice 2025 (mouvement dans le compte #74). Trois niveaux de risque sont identifiés :

- Nul : aucun risque identifié ;
- Modéré (Taux de provision 10%) : le bilan de réalisation est terminé et/ou le niveau d'exigence du financeur ne nécessite pas la constatation d'un haut niveau de risque ;
- Fort (Taux de provision 15%) : le bilan de réalisation est en cours et il existe un risque vis-à-vis des exigences du financeur.

➤ **Autres Informations**

Néant

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles <i>Dont immobilisations en cours (3)</i>	11 207 945 (1) 77 587	138 559	2 766	11 277 021 (2) 77 587
Immobilisations corporelles <i>Dont immobilisations en cours (3)</i>	260 689 538 (2) 9 741 740	13 626 058	5 540 220 (3) 2 330 436	268 775 377 (2) 7 441 304
Immobilisations financières	3 648 204	93 980	86 824	3 722 078
TOTAL	275 545 687	13 858 597	5 629 810	283 774 476

(1) Dont avances et acomptes 66 717 €

(2) Dont avances et acomptes 0 €

(3) Les montants comprennent les mises en service et transferts des immobilisations en cours vers les immobilisations corporelles

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	4 711 988	504 125	2 766	5 213 346
TOTAL II	4 711 988	504 125	2 766	5 213 346
Constructions				
sur sol propre	79 870 484	5 864 383	1 680 463	84 054 404
sur sol d'autrui	22 006	2 446		24 452
Installations générales, agencements	3 038 027	404 330		3 442 357
Installations techniques, matériel, outillages industriels	34 671 372	3 154 000	462 256	37 363 116
Autres immobilisations corporelles				0
Installations générales, agencements divers	9 446 727	697 552	374 881	9 769 398
Matériel de transport	1 401 910	48 233		1 450 143
Matériel de bureau et informatique	9 797 704	1 145 662	36 092	10 907 274
Emballage récupérables et divers	8 371 404	200 545	115 508	8 456 441
TOTAL III	146 619 634	11 517 151	2 669 200	155 467 585
TOTAL	151 331 622	12 021 276	2 671 966	160 680 931

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Échéances jusqu'à 1 an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	466 381		466 381
Autres créances	96 416		96 416
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers	14 363 986	14 363 986	
Autres créances	6 226 910	6 226 910	
Charges constatées d'avance	1 260 613	1 260 613	
TOTAL	22 414 306	21 851 509	562 797

Etat des produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	10 389 176
Subventions/financements	7 269 902
Autres produits à recevoir	113 569
TOTAL	17 772 647

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

	Solde 31.12.2024	Augmentation	Diminution	Variation	Solde 31.12.2025
1021000000	-9 645 767.66			0	-9 645 767.66
1027000000	-10 761 993.13			0.00	-10 761 993.13
1041100000	-15 948 444.65		36 229.79	36 229.79	-15 912 214.86
1041800000	-15 690 966.80		551 358.97	551 358.97	-15 139 607.83
1049100000	1 681 644.48	70 072.54		70 072.54	1 751 717.02
1049800000	8 162 312.41	5 538.35		5 538.35	8 167 850.76
1061000000	-7 259 702.77			0.00	-7 259 702.77
1068000000	-13 856 810.12			0.00	-13 856 810.12
1068100000	-35 412 854.39	-9 541 598.71		-9 541 598.71	-44 954 453.10
1068200000	-2 832 223.44			0.00	-2 832 223.44
1069000000	1 755 782.54			0.00	1 755 782.54
1100000000	-28 145 867.38			0.00	-28 145 867.38
1190000000	15 789 852.95			0.00	15 789 852.95
1200000000	-8 137 770.73	-4 639 700.86	8 137 770.73	3 498 069.87	-4 639 700.86
Total I	- 120 302 808.69	- 14 105 688.68	8 725 359.49	- 5 380 329.19	- 125 683 137.88
	Solde 31.12.2024	Augmentation	Diminution	Variation	Solde 31.12.2025
1341200000	-86 921 758.68	-7 249 378.71		-7 249 378.71	-94 171 137.39
1341300000	-7 636 532.51	-567 648.25		-567 648.25	-8 204 180.76
1341400000	-4 262 483.67	-424 249.67		-424 249.67	-4 686 733.34
1341600000	-3 073 876.37		40 290.69	40 290.69	-3 033 585.68
1341710000	0.00			0.00	0.00
1341780000	-2 699 937.58	-2 246 019.57		-2 246 019.57	-4 945 957.15
1341810000	-2 267 677.61		14 452.46	14 452.46	-2 253 225.15
1341820000	-3 872 012.96		2 888.80	2 888.80	-3 869 124.16
1341890000	-1 885 605.31		881 669.39	881 669.39	-1 003 935.92
1349120000	47 830 244.98	4 120 823.15	-479 378.83	3 641 444.32	51 471 689.30
1349130000	4 252 144.16	266 916.42		266 916.42	4 519 060.58
1349140000	2 084 206.13	162 852.91		162 852.91	2 247 059.04
1349160000	2 490 077.50	74 127.38	-40 290.69	33 836.69	2 523 914.19
1349171000	1 431 660.83	59 362.00	-35 283.08	24 078.92	1 455 739.75
1349178000	8 982 725.19	1 328 920.04	-50 556.63	1 278 363.41	10 261 088.60
1349181000	1 534 798.94	61 945.15	-14 452.46	47 492.69	1 582 291.63
1349182000	3 569 614.04	119 812.16	-2 888.80	116 923.36	3 686 537.40
Total II	- 40 444 412.92	4 292 536.99	316 450.85	- 3 976 086.14	- 44 420 499.06
Total I+II	- 160 747 221.61	- 18 398 225.67	9 041 810.34	- 9 356 415.33	- 170 103 636.94

Provisions

Variation des provisions pour risques et charges	À l'ouverture	Augmentation	Consommation ou Diminution	À la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	8 379 662	3 148 455	4 031 079	7 497 038
TOTAL	8 379 662	3 148 455	4 031 079	7 497 038

Les principales reprises de provision pour risques et charges concernent :

- un ajustement de la provision pour engagements retraite d'un montant de 806 milliers d'euros.
- des provisions pour licenciements/indemnités de retour à l'emploi pour 1 527 milliers d'euros.
- une reprise de provision concernant l'écrêtement de l'État de la CMA Charente Maritime pour 800 milliers d'euros, (prélèvement sur le fonds de roulement par l'État au titre de l'année 2014 pour un montant total de 2.9 millions d'euros),
- des reprises de provisions litiges pour 897 milliers d'euros.

Les provisions les plus significatives figurant au passif du bilan au 31 décembre 2025 comprennent notamment :

- une provision pour engagements retraite d'un montant de 1 875 milliers d'euros,
- des provisions pour licenciements/indemnités de retour à l'emploi d'un montant total de 3 085 milliers d'euros,
- une provision pour litige avec des anciens salariés d'un montant de 1 673 milliers d'euros,
- une provision pour révision travaux pour 863 milliers d'euros.

Etat des dettes et produits constatés d'avance

État des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Établissements de crédit	6 724 571	554 641	1 928 709	4 241 221
Dettes financières diverses	106 210	106 210		
Fournisseurs	7 546 754	7 546 754		
Dettes fiscales et sociales	12 435 993	12 435 993		
Dettes sur immobilisations	1 306 441	1 306 441		
Autres dettes	3 038 788	3 038 788		
Produits constatés d'avance	6 965 955	6 965 955		
TOTAL	38 124 712	19 518 789	1 928 709	4 241 221

Les produits constatés d'avance sont principalement composés de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Ce compte comprend également la plus-value réalisée sur la cession du CFA Albert 1er en 2016. La vente du Centre de Formation des Apprentis de la CMA Gironde situé boulevard Albert 1er à Bordeaux a donné lieu à la constatation d'une plus-value de 6,4 millions d'euros.

Cette plus-value de cession nette de subventions d'investissement a été inscrite dans un compte de produits constatés d'avance et fait l'objet d'un étalement et d'une reprise en résultat sur la durée d'amortissement des actifs immobilisés acquis dans le cadre de la construction et de l'aménagement du nouveau Centre de Formation des Apprentis de la CMA Gironde (dit « Institut des Saveurs ») situé rue du Cardinal Richaud à Bordeaux. Les modalités de comptabilisation de cette plus-value de cession constituent une dérogation au référentiel comptable applicable aux Chambres de Métiers. Ce traitement dérogatoire, qui a fait l'objet d'une autorisation préalable de la DIRECCTE et l'APCMA, permet de mieux traduire la réalité économique de cette cession, laquelle a été réalisée pour dégager des ressources destinées à financer la construction du nouveau Centre de Formation des Apprentis.

Dans ce contexte, la plus-value de cession inscrite au passif est reprise en résultat sur la durée d'amortissement des actifs financés, ceci afin de permettre d'atténuer la charge d'amortissement. Le montant de la plus-value restant à étaler au 31 décembre 2025 s'élève à 3 310 milliers d'euros.

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	47 997
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	1 287 745
Dettes fiscales et sociales	8 114 708
Autres dettes	82 863
TOTAL	9 533 313

Annexes 2025 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements et sûretés réelles consenties

➤ Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

Néant

➤ Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Néant

➤ *Sûretés réelles consenties*

	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes sur immobilisations	
Autres dettes	
TOTAL	

➤ *Effectif moyen*

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1 243	0
Non cadres	478	
TOTAL	1 721	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 110 milliers d'euros.

➤ *Tableau de décomposition des produits*

Type	Montant
Produits issus de la facturation	103 361 415
Produits issus de subventions	12 529 176
Produits autres	35 973 966
Produits d'exploitation total	148 778 865

➤ *Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels*

	Montant
Produits exceptionnels	1 393 137
Sur opérations de gestion	157 922

Produits de cession des éléments d'actif	838 519
Produits sur opérations liées aux subventions	0
Produits divers	312 590
Reprises sur provisions et transferts de charges	84 106
Charges exceptionnelles	1 736 300
Sur opérations de gestion diverses	220 988
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	590 584
Dotations aux provisions	
Charges exceptionnelles diverses sur opérations en capital	19 061
Prélèvements FFA CMA	800 000
Charges sur exercices antérieurs	105 667
Résultat exceptionnel	-343 163

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

➤ **Informations relatives aux indemnités de personnel :**

Type d'indemnités	Montant Brut
Indemnités fondées sur l'article 24 du statut des personnels (13ème mois)	4 220 526
Indemnités fondées sur l'article 25-1 du statut des personnels (Prime de sujétion)	561 000
Indemnités fondées sur l'article 25-2 du statut des personnels (Prime d'objectif ou de résultat)	0
Avantages locaux fondés sur l'article 77 du statut des personnels	771 732
Divers	
TOTAUX	5 553 258

➤ **Informations relatives aux frais de déplacements, de missions et réceptions, et de représentation**

Montant	Déplacements	Missions (Repas+hébergement)	Réceptions	Frais de représentation
Président	169 377	-	-	-

Bureau Hors Président	99 713	-	-	-
Membres Elus hors Bureau	-			

➤ Informations relatives aux indemnités de fonctions et vacations

Montant	Indemnités de Fonctions	Vacations
Président	411 601	-
Trésorier	55 944	-
Bureau hors Président et hors Trésorier	-	106 996
Dont Président de section si CMAR	-	-
Membres Elus hors Bureau	-	-
TOTAUX	467 545	106 996

Il est à noter que les indemnités et frais « président » correspondent à la fois au président de région et aux présidents des départements.